

Intitulé de l'UE	Renforcement langue Néerlandaise II
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier - Assistant de direction option Langues et Gestion - Cycle 1 Bloc 2 renforcement en langues

Responsable(s)	Heures	Période
Florence NEIRYNCK	25	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Néerlandais (RL) II	9h	Florence NEIRYNCK

Prérequis	Corequis
	- Renforcement langue Néerlandaise I

Répartition des heures
Néerlandais (RL) II : 3h de théorie, 4h d'exercices/laboratoires, 2h de travaux

Langue d'enseignement
Néerlandais (RL) II : Néerlandais

Connaissances et compétences préalables
Les cours de l'unité ont comme commun dénominateur la communication, à quelque niveau que ce soit, et le développement d'une bonne méthode de travail. Interaction dans des situations de la future vie professionnelle à un niveau mentionné dans les fiches A.A.

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution <ul style="list-style-type: none"> ◦ Travailler, tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise et de son environnement multiculturel. ◦ Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles. • Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Préparer et présenter oralement des exposés ◦ Synthétiser des documents et élaborer des dossiers • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au Bachelier-Assistant de direction <ul style="list-style-type: none"> ◦ Manier la langue française et pratiquer des langues étrangères à l'oral et à l'écrit. ◦ Utiliser adéquatement les technologies de l'information et de la communication • Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systématique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Rechercher, sélectionner, vérifier, comparer, synthétiser, hiérarchiser les informations. • S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission <ul style="list-style-type: none"> ◦ Gérer les priorités et son stress

Objectifs de développement durable

Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

Améliorer les compétences sur le plan communicationnel, à l'oral et à l'écrit, plus spécifiquement dans des domaines professionnels.

Sélectionner adéquatement l'information collectée sur internet, notamment pour la réalisation du voyage, des premiers travaux de traduction et de la préparation du travail de fin d'année.

Contenu de l'AA Néerlandais (RL) II

- exercices d'audition en rapport avec des sujets à caractère socio-économique + transcriptions et dictées...
- lecture d'articles de journaux récents également à caractère socio-économique ;
- internet (recherche sur des sujets liés au monde économique)
- exercices grammaticaux;
- discussions ;
-

Méthodes d'enseignement

Néerlandais (RL) II : cours magistral, approche interactive, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures

Supports

Néerlandais (RL) II : syllabus, notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus

Ressources bibliographiques de l'AA Néerlandais (RL) II

Grammaire G. Vandevyver (bibliothèque)

De geschreven pers (De Standaard, De Morgen)

cf Moodle

Sites:

wallangues

le néerlandais facile

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note globale à l'UE
Langue(s) d'évaluation	Néerlandais
Méthode d'évaluation	- Examen écrit en janvier valant pour 40% des points (remédiable en août/septembre) - Examen oral en janvier valant pour 35% des points (remédiable en août/septembre) - Evaluation continue valant pour 15% des points (hors session non remédiable)

- Examen d'audition valant pour 10% des points (hors session remédiable en aout/septembre)

L'étudiant doit obligatoirement présenter toutes les activités ou sera considéré absent à l'examen. Tout étudiant absent à un test, une présentation ou une partie d'examen doit envoyer son certificat médical par mail à son professeur et à claire.nys@heh.be au plus tard le lendemain pour bénéficier d'une possibilité de repasser l'activité à une date ultérieure.

Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE

Néerlandais (RL) II : **non**

Année académique : **2024 - 2025**